

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Madame, Monsieur,

Le lycée Claude Mercier du Mayet de Montagne a la particularité d'être l'unique établissement forestier d'enseignement professionnel du département de l'Allier, il dispense également des formations liées aux filières du service à la personne et de la vente.

Nous accueillons les jeunes depuis la 4<sup>ème</sup> et les accompagnons jusqu'au BTS pour certains, dans un cadre « familial » où 2/3 des élèves, souvent venus de loin, sont internes et grandissent dans l'établissement.



Nous avons besoin de vous, pour mener de nouvelles actions dans le cadre d'un projet de développement de l'établissement décidé par le Conseil d'Administration :

- Ouverture en 2023 de l'apprentissage en BTS Gestion Forestière et Technico-Commercial Produits Forêt-Bois.
- Projet d'ouverture en 2024 de la formation CAP conduite d'engins de travaux publics dont le besoin est important sur notre département et sur la région.
- Projet d'ouverture en 2025 du Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune.
- Réhabilitation du bâtiment « Notre Dame » afin de pouvoir accueillir les 180 élèves que nous espérons à terme dans ce qui constituera le Campus Claude Mercier conforme aux attentes des élèves et adultes de demain.

Bien entendu, le développement de ces nouvelles formations nous amène à investir dans des matériels nouveaux, notamment en travaux publics, mais également à renouveler en investissant dans du matériel professionnel moderne et performant pour les forestiers de demain. Le lycée a prévu sur 2023, entre autre, l'acquisition d'un simulateur de conduite qui mettra de former aussi bien les conducteurs d'engins forestiers que les conducteurs d'engins Travaux Publics.

Le lycée s'engage sur les territoires ruraux qui l'entoure par de nombreux partenariats avec le département de l'Allier, la Communauté d'agglomération de Vichy et la commune du Mayet de Montagne.

**En dédiant votre taxe d'apprentissage au Lycée Claude Mercier, vous investissez dans l'avenir de notre jeunesse et dans l'économie locale.**

**Cet avenir, nous le construisons avec vous et avec l'ensemble des forces vives qui nous entourent.**

**Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien, retrouvez-nous sur la plateforme SOLTÉA (ouverte à partir du 4 mai) à 333 824 647 LYCEE ENSEIG. AGRIC PRIVE CLAUDE MERCIER, en affectant des fonds à notre établissement.**

**N'oubliez pas de transmettre ce courrier à votre comptable et nous restons à votre disposition pour échanger avec vous sur le sujet.**

Le Président  
Alain COULANGE

La Directrice  
Cécile GAUSSON

Renseignements aux entreprises :

<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/actualités/webinaire-nouveautes-2023-solde-de-la-taxe-dapprentissage>